

## Retour aux sources

**P. Goetz**

© Lavoisier SAS 2021

Quand le Dr Rahal m'a fait savoir qu'il souhaitait faire porter son mémoire du DU de phytothérapie de la faculté de médecine de Bobigny (université Sorbonne-Paris-Nord–campus de Bobigny) sur la khella, ma mémoire de médecin a fait un bond en arrière de plus de 50 ans.

Je me rappelais mes sorties d'urgence aux aurores pour aller mettre sur pied des patients qui étaient incapables de reprendre le travail. Le diagnostic étant fait d'un fléchissement cardiovasculaire, et la piqûre miraculeuse était prête. La seringue contenait un mélange de solucamphre et de la khelline. Une fois administrée, j'avais à peine le temps de faire une prescription que le patient était déjà sur pieds ! En effet, le solucamphre avait un effet cardiotonique léger. La khelline est un glucoside découvert par un pharmacien de la mission égyptienne de la faculté de Montpellier. Cette « khella » est déjà citée dans les célèbres papyrus d'Ebers, datant des civilisations égyptiennes (1500 av. J.-C.), où elle est considérée comme une véritable panacée, à tel point qu'on l'appela « pain des pharaons ». Elle était alors administrée comme diurétique et antispasmodique lors des coliques néphrétiques, pour faciliter l'élimination des calculs rénaux, mais aussi pour le traitement de l'asthme, des abcès dentaires, des dysménorrhées, des

crampes gastro-intestinales, du psoriasis et de nombreuses pathologies.

La khelline est un vasodilatateur et un spasmolytique agissant sur les muscles lisses des bronches, du tractus gastro-intestinal, du système urogénital et des coronaires (elle est coronodilatatrice). Elle a donné par ailleurs un antiarythmique, l'amiodarone. Elle a été oubliée depuis Dioscoride et a retrouvé un intérêt au XIX<sup>e</sup> siècle quand un médecin anglais a soigné un patient pour une lithiase urinaire avec la teinture de khella qui soulageait sa coronarite. On comprend vite pourquoi elle avait un effet dynamisant chez le patient fatigué. Cette formule a bien sûr disparu de nos Vidal. Une certaine toxicité peut se révéler lors d'une utilisation prolongée. Des précautions d'emploi sont à observer, notamment l'association avec les anticoagulants et les drogues antihypertensives ainsi que l'exposition au soleil ou à d'autres sources d'UV du fait de son potentiel photosensibilisant. Et elle reste contre-indiquée durant la grossesse et l'allaitement. *L'Ammi visnaga* est donc à employer avec précaution, mais les phytothérapeutes sont habitués à l'utilisation des plantes et de leurs extraits.

Je souhaite à nos lecteurs une lecture rafraîchissante vers une des plantes du fond des âges.